

LE **CONTRAT** **ÉCOLOGISTE** POUR LES **PAYS DE LA LOIRE** **10 PILIERS... 10 AMBITIONS !**

LE PILIER EMPLOI ET ÉCONOMIE

POUR LA CONVERSION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE DES PAYS DE LA LOIRE :
DES EMPLOIS LOCAUX, DURABLES ET DE QUALITÉ

LE PILIER CONNAISSANCES ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

POUR DONNER À CHACUN LES MOYENS
DE SON ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

LE PILIER MOBILITÉS, TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

POUR INVENTER, ENSEMBLE, DE NOUVELLES FAÇONS DE SE DÉPLACER

LE PILIER HABITAT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POUR UN PLAN DON QUICHOTTE DU LOGEMENT À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

LE PILIER ENERGIE, AIR, CLIMAT

POUR UNE RÉGION QUI ANTICIPE L'APRÈS-PÉTROLE

LE PILIER EAU, BIODIVERSITÉ, MER, LITTORAL

POUR UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE

LE PILIER ALIMENTATION, AGRICULTURE ET PÊCHE

POUR UNE ALIMENTATION SAINES,
POUR UNE AGRICULTURE BIO ET PAYSANNE, POUR UNE PÊCHE DURABLE

LE PILIER SANTÉ

POUR LA SANTÉ POUR TOUS, LA SANTÉ AUTREMENT, LA SANTÉ PARTOUT

LE PILIER SOLIDARITÉS, COOPÉRATIONS ET CULTURES

POUR FAIRE DE LA CULTURE ET DES SOLIDARITÉS UN MOTEUR
DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

PILIER ORGANISATION DU TERRITOIRE, DÉMOCRATIE RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

POUR UNE RÉGION EXEMPLAIRE,
UN PACTE PARTAGÉ DE RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Après 11 ans et demi de contrats aidés dans l'Éducation nationale, j'aimerais maintenant trouver un emploi dans l'écologie ou l'environnement. Où dois-je me renseigner ?
Pascale, 37 ans, en recherche d'emploi, Le Mans



Comment la Région peut-elle accompagner les entreprises, les associations ou les citoyens à créer de nouvelles activités, pas toujours rentables au début ?
Ninon, 19 ans, étudiante, Soullans



LE PILIER EMPLOI ET ÉCONOMIE

La conversion écologique de l'économie : pour des emplois locaux, durables et de qualité

La première préoccupation des habitants de notre région, c'est l'emploi.

Parce que la crise est mondiale, et ses racines internationales, les collectivités locales sont trop souvent contraintes d'assumer la charge des conséquences sociales et environnementales d'un système sur lequel elles n'ont pas de prise.

Si l'on veut sortir de la succession des crises, c'est de modèle qu'il faut changer.

Le temps est venu d'engager, ici et maintenant, dans tous les secteurs d'activité, une véritable transformation écologique de l'économie :

- Accompagnons les salariés en difficulté ou en recherche d'emploi par des aides adaptées à leurs besoins réels
- Impulsons et accompagnons les activités économiques de demain : en formant les hommes, en aidant les entreprises à innover, à s'évaluer et à s'adapter
- Développons des filières locales, en raccourcissant les circuits de distribution et en rééquilibrant les effets de la mondialisation par des systèmes de production locaux, plus sûrs et créateurs d'activités pérennes
- Conditionnons les interventions régionales à la préservation ou à la création d'emplois pérennes et de qualité sur nos territoires



Pour Europe Écologie Pays de la Loire, l'urgence sociale est prioritaire.

En un an, l'augmentation du nombre de chômeurs dans la région est équivalente à la population totale d'une ville comme Saint-Herblain, sur les 18 derniers mois à celle de La Roche-sur-Yon, sur les deux dernières années à celle de Laval !

L'exclusion et la précarité menacent un nombre croissant de salariés d'entreprises défaillantes, de demandeurs d'emploi, de personnes en situation d'isolement social ou géographique... Les fonds régionaux destinés à ces personnes doivent être revisités, pour être diversifiés, renforcés ou réorganisés en visant la plus grande efficacité.

En complément des mesures limitant les dépenses des ménages (tarifs réduits dans les transports collectifs, aides renforcées pour l'isolation des logements...), les demandeurs d'emplois, comme les salariés de secteurs en difficulté doivent notamment être mieux informés, mieux orientés dans leurs recherches comme dans leurs démarches de formation pour accéder à des métiers d'avenir.

Cette crise - comme celles qui l'ont précédée - est le fruit d'une logique folle : basée sur l'exploitation des êtres humains et de la nature, sur la recherche de profits de court terme, et sur la confiscation des richesses par quelques-uns.

La Région peut conditionner l'octroi de ses aides au respect de critères environnementaux, sociaux et territoriaux, afin que le développement économique soit aussi facteur de progrès humain.

L'« éco-conditionnalité » que nous voulons mettre en oeuvre, c'est donner priorité aux actions qui respectent des critères économiques et sociaux (nombre et qualité des emplois, conditions de travail et de rémunération, accès à la formation), environnementaux (économie d'énergie, émissions carbone, traitement des déchets, transports...), et qui apportent une réelle plus-value territoriale.

Si des entreprises ferment ou licencient, d'autres activités émergent, appuyées sur les atouts de nos territoires : savoir-faire agricoles (première région bio de France) et industriels (agroalimentaire, aéronautique, navale, automobile, mécanique et plasturgie...), dynamisme des services, attractivité des villes et du littoral (éco-tourisme), services à la personne, énergies renouvelables (éolien, hydrolien, solaire, bois-énergie)...

Réapprenons à produire et consommer local !

La Région peut renforcer ses interventions sur certaines activités qu'elle choisit. Celles qui dépendent plus de la consommation locale que des arbitrages financiers au niveau mondial ; celles qui reposent plus sur des savoir-faire et des métiers que sur des décisions de gestionnaires ; celles qui anticipent les besoins et marchés de demain...

Parions sur les nouveaux services de mobilité (vélo et auto-partage, co-voiturage...), sur les services à la personne (handicap, personnes âgées ou dépendantes...), sur l'agriculture paysanne et bio, sur la transformation et la distribution alimentaires locales, sur le tourisme vert...

L'économie sociale et solidaire recèle de riches expériences à partager.

Représentant déjà près de 12 % de l'emploi régional, ce « tiers secteur » démontre qu'on peut, au sein de structures non-lucratives (associations, coopératives, mutuelles), porter des projets d'entreprises citoyennes profitables, y compris dans le secteur marchand concurrentiel : bâtiment, mutuelle santé, services, banque, commerce équitable, recyclage...

Parce qu'elles ne sont pas soumises à la pression des actionnaires, ces entreprises réinvestissent leurs bénéfices dans les outils et les hommes, et donc dans les territoires, de manière durable et non délocalisable. Elles sont créatives, portent des projets sur des secteurs émergents (production d'énergie, environnement, services à la personne, habitat sain, économie d'énergie/rénovation de l'habitat, solidarité, emploi...), tout en construisant une réponse adaptée aux enjeux sociétaux : aide aux familles et à la personne, distribution partagée et locale des biens alimentaires, mutualisation des risques...



LE PILIER

Le déclin industriel n'est pas une fatalité !

Le soutien à des activités économiques en difficulté doit absolument anticiper les mutations qui s'imposeront demain.

À titre d'exemple, comment l'automobile peut-elle espérer demeurer une industrie majeure sans une diversification accrue de ses débouchés, et une créativité nouvelle dans les transports collectifs ? De même, la construction navale connaît une crise très grave. L'État, actionnaire de STX, doit intervenir au plus vite pour faciliter la prise de commandes afin de sauver l'emploi et le savoir-faire. Cependant, le soutien aux emplois actuels doit également s'accompagner d'actions de diversification et de conversion des activités, notamment liées aux énergies renouvelables. Les nouvelles filières – éolien, hydrolien... - ont besoin de sites de production, ainsi que de ports à proximité des zones de production marine.

Toutes les filières, nouvelles ou traditionnelles, doivent être incitées à s'engager dans la mutation de leurs métiers, au regard d'une économie ancrée sur son territoire, plus durable et réellement profitable : bâtiment (économie d'énergie, habitat écologique...), énergies renouvelables, nouveaux matériaux, mais aussi mécanique, construction automobile ou navale...

Les aides économiques régionales, mais aussi les dispositifs d'accompagnement des transmissions et conversions d'entreprises, les systèmes de la formation professionnelle et de l'orientation des personnes, sans oublier les appels d'offres régionaux aux projets innovants représentent des moyens forts d'action.

La force de notre région, c'est aussi ses petites et moyennes entreprises.

Les PME et TPE doivent être écoutées avec attention, accompagnées par des actions collectives. La question des transmissions d'entreprises est un enjeu essentiel, auquel il faut apporter des solutions innovantes. La Région renforcera son soutien, y compris dans le secteur agricole et viticole pour, notamment, faciliter et accompagner les reprises d'entreprises par les salariés et les structures coopératives.

La transformation écologique de l'économie permet de trouver une sortie durable à la crise.

La transformation écologique de l'économie, c'est inventer les activités économiques de demain, en protégeant avec pertinence les emplois existants, en aidant leur conversion avec des activités d'avenir ou en créant des emplois de qualité, ancrés sur les territoires.



EMPLOI ET ÉCONOMIE

La conversion écologique de l'économie : pour des emplois locaux, durables et de qualité

LES PROPOSITIONS D'EUROPE ÉCOLOGIE PAYS DE LA LOIRE

Faire des entreprises et des salariés les acteurs de la conversion écologique et sociale

Nous changerons la politique économique de la Région, avec un Schéma régional de développement économique (SRDE) renouvelé et imprégné des urgences de la conversion écologique, à travers des « États Généraux » de l'économie des Pays de la Loire qui mettront au clair les priorités régionales : responsabilité sociale, sociétale et environnementale, maintien des emplois sur le territoire...

Un plan régional pour l'emploi de demain sera développé. Il comportera **des contrats volontaires de conversion écologique** (dans chaque bassin d'emploi et pour chaque branche industrielle, pour anticiper et accompagner, par la formation, l'évolution des métiers), **un label régional d'éco-responsabilité** accessible aux entreprises candidates aux appels d'offres régionaux et aux fonds régionaux de développement économique, **une charte régionale du dialogue social**...

Renforcer les aides aux entreprises pour faciliter la sortie de crise et préserver l'emploi

Nous accompagnerons les filières en difficulté, et nous spécialiserons **la SEM* régionale sur la conversion écologique de l'économie** : soutien à la création et la professionnalisation de structures d'économie sociale et solidaire (coopératives, AMAP, commerce équitable) ; pilotage d'un dispositif régional pour le développement des éco-entreprises : conseils, mise en réseau, fonds d'investissement, prêts, garanties, évaluation...

Nous créerons une banque éthique et solidaire régionale pour collecter des dépôts auprès d'épargnants et accorder des crédits à des initiatives mettant en œuvre des projets durables (solidarité, insertion, développement durable, réhabilitation thermique...)

* société d'économie mixte

Faire de l'économie sociale et solidaire un secteur phare de l'économie régionale

Nous renforcerons le soutien à l'économie sociale et solidaire, **en systématisant les clauses sociales et solidaires dans les marchés publics** régionaux, nous intégrerons **un volet économie sociale et solidaire structurant au sein du Contrat État-Région et des contrats territoriaux** de la Région, nous expérimenterons **la monnaie sociale** une nouvelle monnaie d'utilité sociale et écologique, et mettrons en place **des pôles territoriaux de coopération** au service du développement local...

Concentrer les efforts de recherche sur les activités d'avenir

Nous spécialiserons des structures d'incubation de projets/réseaux technopolitains : énergies renouvelables, éco-construction, mobilités, services à la personne, agriculture paysanne et/ou bio, transformation et distribution alimentaires locales, éco-tourisme... Nous développerons le soutien aux priorités de recherche sur les enjeux de **l'impact écologique et de l'utilité sociale**, avec également des bourses régionales pour les jeunes chercheurs (doctorats, post-docs).

L'ÉCOLOGIE C'EST ICI C'EST MAINTENANT !



JEAN PHILIPPE MAGNEN
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
PAYS DE LA LOIRE

Psychothérapeute, Adjoint au maire de Nantes à la coopération décentralisée et co-développement, chargé du quartier Dervalières/Zola. Conseiller communautaire de Nantes Métropole en charge de l'économie sociale et solidaire et de la coopération décentralisée, il est la cheville ouvrière des EcoSossiles, un rendez-vous annuel consacré à l'Économie Sociale et Solidaire.



CHRISTOPHE DOUGÉ
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
LOIRE-ATLANTIQUE

Coordinateur d'associations en environnement dans l'Estuaire de la Loire. Membre du comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ancien directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Loire-Atlantique. Christophe Dougé est engagé depuis plus de 20 ans dans la préservation de la Loire et de son estuaire.



MATTHIEU ORPHELIN
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
MAINE ET LOIRE

Ingénieur Centrale Nantes et docteur des Mines de Paris, il est directeur de la recherche de l'ADEME, agence où il travaille depuis 10 ans sur les thématiques du développement durable. Il a participé à toutes les phases du Grenelle de l'environnement au niveau national.



MICHEL PERRIER
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
MAYENNE

Assistant technique à l'action sociale CPAM, ancien syndicaliste CFDT, il était jusqu'en octobre 2009, co-président de Mayenne surVOLTée et de STOP THT, président de Mayenne Vivante - Vert



SOPHIE BRINGUY
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
SARTHE

Juriste environnement, spécialiste en droit de l'environnement, Sophie Bringuy a choisi de mettre l'outil juridique au service des associations. Elle a participé à la création d'une première Amap au Mans et aide bénévolement les associations dans leurs actions.



CLAUDINE GOICHON
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE
VENDÉE

Infirmière en psychiatrie et arthérapeute. Conseillère régionale sortante, adjointe à Thorigny, en charge de l'agenda 21 local, militante associative. Membre de la commission solidarité solidarités humaines et territoriales, elle a travaillé à la mise en place des conditionnalités des aides dans les contrats territoriaux uniques et la création des maisons de santé.



FRANCOIS DE RUGY
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SOUTIEN
Député écologiste de Loire-Atlantique, conseiller municipal d'Orvault et Conseiller communautaire de Nantes Métropole.



EVA JOLY
DÉPUTÉE EUROPÉENNE
Ancienne juge d'instruction, spécialiste des dossiers politico-financiers, elle s'illustre notamment dans l'affaire Elf. Conseillère de gouvernements, elle est depuis 2009 députée européenne la circonscription Ile de France.



YANNICK JADOT
DÉPUTÉ EUROPÉEN
Député européen de la circonscription Ouest de la France depuis 2009. En 2008, il quitte Greenpeace pour rejoindre Europe Ecologie car face à la crise écologique, il considère que l'offre politique est insatisfaisante voire indigente : "A nous d'incarner cet espace qui représente largement plus de 10 % dans l'opinion"



CÉCILE DUFLLOT
TÊTE DE LISTE EUROPE ECOLOGIE ILE
DE FRANCE
Urbaniste, élue à Villeneuve St-Georges (94), elle est élue secrétaire nationale du parti écologiste Les verts en 2008, en portant le projet du Rassemblement Europe Ecologie.



DANIEL COHN-BENDIT
CO-PRÉSIDENT DU GROUPE VERT AU
PARLEMENT EUROPÉEN

C'est lors de son 3ème mandat de député européen qu'il réunit les principales composantes du mouvement écologiste en France dans le Rassemblement Europe Ecologie. En 2009, pour les élections européennes, il conduit la liste Europe Ecologie en Ile de France.



DOMINIQUE VOYNET
MEMBRE FONDATRICE
DU PARTI DES VERTS

ancienne ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, candidate Verts à l'élection présidentielle de 2007, elle est sénatrice de Seine-Saint-Denis et maire de Montrouil depuis 2008.

